



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DES ELUS MEMBRES DE LA COMMISSION DE DESIGNATION DES CANDIDATS AUX LOGEMENTS SOCIAUX DU CONTINGENT DU MAIRE DE PARIS

Le Maire de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment les articles L441 et R. 441-3 ;

Vu le Plan Partenarial de la Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs, adopté en application de la délibération 2023 DLH 141 des 4, 5, 6 et 7 juillet 2023 après avis de la Conférence Parisienne du logement en date du 12 mai 2023 ;

Vu les orientations stratégiques délibérées par le Conseil de Paris des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019, adoptées par la conférence du logement du 12 juillet 2019 ;

Vu la délibération 2026 DLH 143 modifiant le règlement intérieur de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Sont nommés membres titulaires de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux :

- Jacques BAUDRIER en qualité de co-Président – Communiste de Paris
- Ladji SAKHO en qualité de co-Président - Communiste de Paris
- Geneviève GARRIGOS en qualité de co-Présidente – Socialiste, Place Publique et divers gauche
- Yvain BOURGEAT LAMI en qualité de titulaire – Socialiste, Place Publique et divers gauche
- Nicolas ROUVEAU en qualité de titulaire - Écologiste et Social de Paris
- Tom ROUFFIO en qualité de titulaire - Écologiste et Social de Paris
- Clara CHASSANIOL en qualité de titulaire - Paris Apaisé
- Maud GATEL en qualité de titulaire - Paris au Centre
- Véronique BALDINI en qualité de titulaire - Paris Liberté

Article 2 :

Sont nommés membres suppléants de la commission de désignation des candidats aux logements sociaux :

- Adrien TIBERTI, Raphaëlle PRIMET et Gwenaëlle AUSTIN en qualité de suppléant.e.s de Jacques BAUDRIER - Communiste de Paris
- Nicolas BONNET OULALJD, Laurence PATRICE et Camille NAGET en qualité de suppléant.e.s de Ladjil SAKHO - Communiste de Paris
- Juliette SABATIE, Kadiatou COULIBALY et Charles MERGEY en qualité de suppléant.e.s de Geneviève GARRIGOS – Socialiste, Place Publique et divers gauche
- Karine BARBAGLI et Karim ZIADY en qualité de suppléant.e.s de Yvain BOURGEAT LAMI – Socialiste, Place Publique et divers gauche
- Laurent SOREL, Frédérique DUTREUIL et Sylvain RAIFAUD en qualité de suppléant.e.s de Nicolas ROUVEAU - Écologiste et Social de Paris
- Carine PETIT, Rania KISSI et Simon DUQUERROIR en qualité de suppléant.e.s de Tom ROUFFIO - Écologiste et Social de Paris
- Marlène SCHIAPPA, Alexia GERMONT et Rachel-Flore PARDO en qualité de suppléant.e.s de Clara CHASSANIOL - Paris Apaisé
- Jules PASQUIER, Delphine BURKLI et Sandro GOZI en qualité de suppléant.e.s de Maud GATEL - Paris au Centre
- Karl ASTIE, Pierre LISCIA et Jean-Baptiste OLIVIER en qualité de suppléants de Véronique BALDINI - Paris Liberté.

Article 3 :

La direction du logement et de l'habitat, représentée par le service de la gestion de la demande de logement, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le

08 SEP. 2026


Emmanuel GRÉGOIRE